

REGLEMENT INTERIEUR ET POLITIQUES FUN&YOGA

Participation:

1

(a) Je participe à la formation de professeur de yoga de 200 heures, à un ou plusieurs module(s) dispensé(s) par Fun&Yoga, au cours desquels je recevrai des informations et des instructions concernant le yoga et la santé, et je participerai à de nombreuses activités physiques et mentales.

(b) Je comprends le degré de rigueur physique et mentale que peut engager cette formation. Je me dois de fournir les efforts nécessaires afin de réussir les différentes épreuves : examen, stage, et comportement bienveillant envers les participants, mon enseignant et les élèves de Fun&Yoga, qui me permettront de valider la formation complète de professeur. Je reconnais que le diplôme de 200h de professeur de Yoga certifié Yoga Alliance International ne me sera délivré que si je réponds à tous les critères d'un professeur de yoga bienveillant, compréhensif et attentif à la sécurité de chaque élève.

(c) J'accepte qu'aucun délai supplémentaire par rapport aux autres participants ne me sera accordé (sauf cas de force majeure : maladies graves, décès, déménagement ...)

(d) J'accepte que ma formatrice de professeur de Yoga, certifiée Yoga Alliance Héloïse Cuillierier, puisse moduler les contenus de la formation, des examens, et tout autre paramètre en fonction des besoins, pour une meilleure fluidité des modules.

(e) J'accepte d'être évalué(e) et je comprends que cette évaluation portera sur ma capacité à être professeur et en aucun cas sur ma pratique personnelle de Yoga.

(f) J'accepte que lors de mon stage au sein de Fun&Yoga, les élèves présents puissent me communiquer en toute bienveillance leur ressenti par rapport à mon enseignement. Je comprends que les élèves sont ceux à qui j'enseignerai principalement et qu'il est essentiel d'avoir en retour leurs réactions afin de me permettre d'évoluer et de m'améliorer dans mon enseignement.

2 -

(a) Je reconnais avec certitude que le yoga fait appel au corps physique et à la reconnaissance de mes propres limitations physiques et mentales, ce qui inclut, sans toutefois s'y limiter, toute action qui me semble inconfortable ou douloureuse. Je vais pratiquer le yoga à un rythme et à un niveau d'effort qui me semble sûrs et appropriés à ma propre condition physique et mentale.

Je comprends que la nature physique et mentale du yoga, peut éventuellement entraîner certaines blessures imprévues.

(b) J'ai déjà été engagé(e) dans une forme de pratique et de compréhension des facteurs d'activité et des risques liés à ma participation.

(c) Toutes les activités préparées par Fun&Yoga représenteront un degré de risque élevé que j'évaluerai et dont j'assume l'entière responsabilité en toute indépendance. Je ne participerai à aucune activité qui, à mon avis, pourrait me causer du tort.

(d) Fun&Yoga ne sera en aucun cas tenue responsable d'éventuels préjudices que je pourrais subir, y compris, sans limitation, toutes les blessures musculaires, incidents cardiaques, dommages à la santé physique ou mentale et décès causés directement ou indirectement par des informations, instructions ou activités menées par Fun&Yoga.

2) Considérations individuelles

(a) Je comprends qu'il est de ma responsabilité de consulter un médecin concernant ma participation à la formation. Je déclare et garantis, comprenant que Fun&Yoga agira avec confiance, que je suis en bonne forme physique et mentale et que je n'ai aucune condition médicale susceptible de compromettre mes capacités ou de me mettre en danger de quelque manière que ce soit, durant la formation. Je fournirai avant le début de la formation, le certificat médical du médecin indiquant que je suis en capacité de suivre une formation intense de 200h de Yoga.

(b) En cas de grossesse, je prendrai les mesures nécessaires pour que mes médecins et fournisseurs de soins de santé sachent que je participe à la formation et en avertirai tous les professeurs de yoga, instructeurs et autres participants.

3) Règles générales:

(a) Je veillerai à ma sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur sur le lieu de formation, ainsi qu'en matière d'hygiène. Je prendrai connaissance des consignes d'incendie affichées dans les locaux de l'organisme.

(b) En cas d'accident, le responsable de la formation doit en être informé de suite et il en fera la déclaration auprès de la Caisse de Sécurité Sociale.

(c) Je ne prendrai en aucun cas d'alcool ou de drogues pendant la formation, car cela pourrait altérer ma condition physique et / ou mentale et me causer des dommages physiques et / ou mentaux. Si je ne respecte pas cela, Fun&Yoga se réserve le droit de me demander de quitter la formation immédiatement.

(d) Je prendrai toute précaution quant à mes effets personnels, Fun&Yoga déclinant toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels déposés dans son enceinte (salle de cours, vestiaires, parcs de stationnement ...).

(e) Je m'engage à n'utiliser mon téléphone portable pendant les heures de formation que comme outil pédagogique, et qu'en mode avion.

(f) Le formateur pourra m'autoriser à filmer ou photographier uniquement dans un cadre pédagogique.

(g) J'autorise Fun&Yoga à me photographier et filmer pendant toute la durée de la formation et j'autorise la publication de ces images à des fins publicitaires: Site Internet, Facebook, Instagram, Youtube etc...

(h) Si je suis jugé(e) avoir eu un comportement inadapté ou mettant en danger ma sécurité physique ou mentale ou celle de quelqu'un d'autre, toutes les relations contractuelles entre Fun&Yoga et moi seront résiliées. Aucun remboursement ne me sera versé, et je n'aurai plus aucun droit ou réclamation à faire envers Fun&Yoga concernant la formation.

5) Horaires, absences, retards

(a) Les jours et horaires de formation sont fixés par Fun&Yoga et indiqués dans le programme ainsi que dans le livret d'accueil. Je comprends que je suis tenu(e) de respecter ces dispositions.

(b) Je devrai signer, au côté du formateur, chaque jour, par 1/2 journée, une feuille d'émargement qui justifiera de ma présence.

(c) En cas d'absence ou de retard ponctuel, j'en informerai de suite Fun&Yoga. En cas de retards et/ou d' absences répétées non justifiées, les relations contractuelles entre Fun&Yoga et moi seront résiliées. Je n'aurai aucun droit ou réclamation à faire envers Fun&Yoga et aucun remboursement du reste de la formation ne me sera versé.

(d) Si je ne peux, en cas de force majeure, suivre la totalité de la formation, une attestation de formation correspondant aux heures suivies me sera fournie.

Je comprends et accepte le principe que pour obtenir la Certification Yoga International 200 heures je dois participer à la totalité de la formation (6 modules) et passer les tests écrits et oraux avec succès.

Les dispositions financières

- (a) Après réception de votre formulaire de candidature, nous vous adressons une fiche d'inscription officielle à renvoyer avec un dépôt de 30% du prix de la formation.
- (b) Dès réception du dépôt, votre demande sera examinée sous 14 jours.
- (c) Si votre demande n'est pas acceptée, le dépôt de 30% sera remboursé.
- (d) Si votre demande est acceptée, elle se transformera automatiquement en une inscription définitive. Une convention vous sera alors adressée.
- (e) A compter de la signature de la convention, vous disposerez d'un délai de dix jours pour vous rétracter. En ce cas, FUN & YOGA devra en être informé par lettre recommandée avec accusé de réception et le dépôt de 30% sera remboursé.
- (f) Passé ce délai l'inscription sera définitive et le dépôt de 30% deviendra automatiquement non remboursable.
- (g) La totalité du paiement sera effectué avant le premier jour de la formation. Les modalités de l'échéancier seront fixées individuellement lors de la signature de la convention.

Annulation/Interruption

(a) Dans le cas où Fun&Yoga serait dans l'obligation d'annuler avant la date de début de la formation: remboursement de la totalité de la somme, y compris l'acompte.

(b) Dans le cas où Fun&Yoga serait dans l'obligation d'interrompre la formation avant la date finale: remboursement au prorata des temps effectué.

(c) En cas d'interruption de la formation par l'élève en dehors du cas de force majeure, la convention est rompue et la totalité des frais reste due et ne sera pas remboursée.

(d) En cas d'arrêt anticipé de la formation par le l'élève pour cause de force majeure dûment reconnue, seules les prestations effectuées sont dues au prorata temporis. Cependant les sommes à rembourser peuvent, à la demande de l'élève, être affectées à toute autre prestation ou formation futures.

Attention : Une fois le paiement total effectué, la formation ne peut pas faire l'objet d'un remboursement, l'élève s'engage à suivre le cursus dans sa totalité (sauf cas de force majeure).

Lu et approuvé

Fait en deux exemplaires

Le

à